

## **Plaidoyer Mouvement Impact France / Élections Régionales 2021**

***“Vers la transition écologique et sociale : comment mettre l’impact au cœur du développement économique régional ? 4 mesures pour une économie locale, écologique et résiliente”***

Les Régions ont un rôle central à jouer dans le développement économique et nous estimons qu’elles peuvent être la clef pour le rebond de l’économie française post-covid. En effet, elles sont les premières à pouvoir encourager les entreprises qui s’y créent ou s’y développent à faire évoluer leur modèle social et écologique afin que performance économique rime avec performance sociale et écologique durablement.

A l’image des différents plans de relance à l’échelle européenne et nationale, nous plaçons pour que les régions soient à l’origine de nouveaux plans de transformation de grande envergure, et placent l’impact social et écologique des acteurs économiques au cœur de leur logique d’investissement, de formation, d’achats et de soutien à l’activité.

Ces engagements en faveur d’une économie plus respectueuse de nos ressources, et donc plus résiliente, permettront aux territoires concernés d’obtenir les réponses à de nombreux besoins sociétaux spécifiques, que seule l’économie à impact est aujourd’hui réellement en mesure de combler (métiers et compétences de demain, inclusion et formation de chacun, lutte contre le dérèglement climatique et protection de l’environnement, cohésion sociale et soutien des plus fragiles...).

Pour ces raisons, nous appelons les futurs élus régionaux à s’engager à devenir le moteur du passage d’un modèle économique pionnier à la norme pour tout un territoire.

Pour ce faire, nous avons élaboré 4 propositions clefs :

- 1. Investir dans les entreprises apportant de la valeur écologique et sociale au delà de la valeur financière à la Région**

Pour renforcer les TPE et PME dans les territoires fragilisés par la crise, il est nécessaire de renforcer leurs fonds propres - fortement dégradés, voire négatifs du fait des conséquences de la crise sanitaire Covid-19 - et d’autre part, de relancer l’investissement rapide au service des filières essentielles et des filières d’avenir.

Nous proposons donc de mobiliser les forces économiques publiques et privées dans les territoires pour créer des Fonds à Impact avec un capital patient. Ils pourraient rassembler plusieurs dizaines de personnes morales : PME et ETI, banques régionales, institutions, et EPCI. La contrepartie serait un engagement fort de toutes les TPE/PME ainsi soutenues, qui seraient tenues de rendre des comptes chaque année, non seulement sur leur performance économique mais également sur leur performance sociale et écologique, sur le modèle de l’Index Impact Écologique et Social.

Concernant les investissements régionaux, nous proposons que leur accès soit aussi conditionné par la transparence et l’amélioration continue de ces indicateurs sociaux et écologiques. Ceux-ci

devraient par ailleurs concerner à hauteur de 10 % les entreprises et organisations agréées ESUS.

***Insérer un encart : Un développement économique articulé autour d'un Index Écologique et Social.***

Devant la multitude de labels, le Mouvement Impact France a identifié avec [l'ensemble des réseaux d'entreprises](#) engagées l'enjeu essentiel d'avoir un référentiel commun d'impact social et écologique pour toutes les entreprises françaises.

Nous pensons que les pouvoirs publics doivent pousser les entreprises à publier en transparence leurs actions menées pour la transition sociale et écologique.

Grâce à cet outil :

- Les entreprises pourront s'auto-évaluer rapidement et s'améliorer
- Les pouvoirs publics pourront mieux orienter leurs politiques publiques, et soutenir davantage les entreprises ayant les meilleurs scores
- Les consommateurs et salariés auront une meilleure lisibilité de l'engagement social et écologique d'un grand nombre d'entreprises

Cet index a été réalisé à partir de tous les référentiels existants, et est constitué sur une base commune de 4 piliers : Impact Social, Impact Écologique, Partage de la valeurs, Gouvernance partagée.

## **2. Orienter les marchés publics autour d'indicateurs sociaux et écologiques**

La commande publique représente un levier essentiel

A l'image de ce qui a été initié dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques 2024, nous proposons que la commande publique favorise l'économie à impact, avec notamment une attribution de marchés (en montants) respectant tous les seuils suivants pour chaque région : 10 % de la note doit être conditionné à des critères d'Impact écologique et social précis tels que ceux présents dans l'Impact Score, et 20 % minimum de chaque marché doit être réalisé par des entreprises de l'ESS.

Par ailleurs, nous proposons que des formations aux enjeux sociaux et écologiques soient dispensées aux élus régionaux et fonctionnaires en charge de la commande publique afin de les aider à mieux appréhender et prendre en considération ces aspects dans leurs pratiques d'attribution des marchés.

## **3. Accélérer la transformation sociale et écologique des entreprises du territoire**

Nous souhaitons que soit créé un accélérateur de transformation sociale et écologique des entreprises du territoire pour assurer leur résilience et redynamiser durablement l'ensemble du tissu économique régional. L'enjeu d'un tel dispositif serait principalement d'engager le plus grand nombre d'entreprises du territoire à améliorer leur impact social et écologique en se fondant sur des critères objectifs et tangibles tels que ceux présents au sein de l'Impact Score et en faisant un axe structurant de l'accompagnement aux entreprises.

Dans ce cadre, il nous semble pertinent de mettre en place un programme d'accompagnement vers l'impact et la labellisation d'un lieu totem " Impact Lab", lieu de rencontre pour accélérer la mise en place de l'index d'impact social et écologique dans les entreprises du territoire par les échanges entre les pionniers de l'économie à impact et les entreprises en transformation. Dans

les régions où l'activité économique est davantage mature sur ces questions et où des lieux similaires existent déjà, nous proposons que ces lieux soient labellisés et de leur conférer le même programme d'accompagnement.

Afin de permettre à l'ensemble des entreprises de la Région de se transformer et de gagner en résilience, nous proposons que la Région puisse financer des formations "parcours de transformation".

Ces formations auraient pour objectif de permettre aux dirigeants de mieux intégrer les indicateurs d'impact social et écologique au cœur de leur modèle de développement, afin de devenir des entreprises à impact et de pouvoir facilement accéder aux statut ESUS ou de société à mission.

#### **4. Accompagner l'évolution des emplois et de la formation aux enjeux de la transition sociale et écologique**

Nous proposons que soit mis en place un label "Grande École de la Transition" pour chaque Région afin d'accélérer l'orientation, la formation initiale et continue aux enjeux, compétences et métiers de la transition écologique et sociale et d'anticiper les opportunités et besoins des décennies à venir. Inspirées du modèle des Grandes Écoles du Numérique, "les Grandes Écoles de la Transition" auraient vocation à apporter de la visibilité et de la lisibilité à l'offre de formation existante, tout en garantissant la qualité des contenus. L'enjeu d'un tel dispositif serait également d'augmenter le nombre de formations existantes aux métiers de demain quel que soit leur niveau de qualification, avec l'objectif de multiplier par deux leur nombre en 4 ans.

De plus, dans le cadre du processus d'apprentissage de la formation continue, nous proposons que la région finance des formations consacrées aux indicateurs d'impact écologique et social pour les entreprises de la région. De telles formations permettraient d'accélérer l'apparition d'un nouveau système de valeur capable d'accélérer l'évolution des modèles économiques et managériaux.

Enfin, nous proposons que soient réalisées des formations sur les indicateurs d'impact écologique et social aux élus et fonctionnaires, et notamment aux personnes en charge de la commande publique au sein des conseils régionaux afin de les aider à mieux prendre en compte certains facteurs dans leurs décisions d'attribution des marchés publics.